

Accès santé : les L.AS

Les Licences accès santé



Les mentions de L.AS1 (1^{re}s années de licence) proposant un parcours de personnalisation "santé" :

- **Informatique**, à Metz (UFR MIM) et à Nancy (FST)
- **Lettres, langues, civilisations étrangères et régionales (LLCER) – Allemand**, à Metz (UFR ALL)
- **Mathématiques**, à Metz (UFR MIM) et à Nancy (FST)
- **Mathématique et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)**, à Nancy (IDMC)
- **Physique-Chimie (portail)**, à Metz (UFR SciFA) et à Nancy (FST)
- **Sciences de la vie**, à Metz (UFR SciFA) et à Nancy (FST)
- **Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)**, à Metz (UFR SciFA) et à Nancy (Faculté des sciences du sport)
- **Sciences pour la santé**, à Nancy (Faculté de Médecine, Maïeutique et Métiers de la Santé)

» En bref

- **232 places sur l'ensemble des LAS1** (rentrée 2024)
- **50% des admissions** en filières de santé (20% en LAS1, 30% en LAS2/3 ; 50% pour les PASS)
- **Une des deux voies d'accès** (avec le PASS) à la 2^e année des études de santé : **médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, kinésithérapie/ergothérapie**
- **En plus du programme disciplinaire propre** à chaque licence, **parcours de personnalisation "santé"**, proposé en L1 (1^{re} année de licence), mais aussi en L2 ou en L3
- **« Mineure santé »** apportant les bases nécessaires aux études de santé : UE fondamentales et UE de filières de santé (180 h et 18 ECTS en LAS1 ; 120 h et 12 ECTS en LAS2/3)
- **Enseignements à distance**, avec des demi-journées de regroupement (sur le campus Brabois-Santé)

Les LAS1, c'est pour moi ?

- J'ai (ou je vais obtenir) un bac général, avec, de préférence, des spécialités compatibles avec la mention de LAS1 envisagée
 - Je suis autonome et organisé-e dans mon travail
 - Je suis capable de produire un travail intense et régulier
- Et deux profils possibles :

- Je suis intéressé-e par une des mentions de LAS1, mais aussi par les études de santé
- Je suis intéressé-e par les études de santé, et je sais que le fonctionnement de la licence me conviendra mieux que le PASS

Atouts +++

- **Une construction progressive du parcours d'études :**
 - **Capitalisation des enseignements validés et poursuites d'études** facilitées
 - En cas de réussite, le **choix de la filière de santé se fait en fin d'année** (en fonction des résultats obtenus aux épreuves pour toutes les filières)
 - **Capacité à rebondir**, en changeant de parcours de personnalisation
 - **Possibilité de tenter une 2^e fois l'accès** en santé lors d'une année supérieure de la licence
- **Des évaluations tout au long de l'année** portant sur les enseignements de la mention de licence
- **Une seule « mineure santé »** permettant d'être classé distinctement dans chaque filière de santé
- **Association « Tutorat Santé Lorraine »** qui propose un accompagnement aux étudiants de LAS et PASS :
 - Une pré-rentrée : « Tut' rentrée », animée par les étudiants tuteurs issus des filières santé
 - Du tutorat, organisé à Bridoux et à Brabois, assuré par des étudiants des filières de santé : colles régulières et corrigés, examens blancs, etc.

OÙ ?

Selon les mentions

- **à Metz** : campus Bridoux, Saulcy ou Technopôle
- **à Nancy** : campus Aiguillettes, Brabois-Santé, Pôle Herbert Simon

→ La L.AS1, et après ?

À l'issue de l'année de L.AS1, il y a **trois cas de figures** :

1. L'étudiant valide la L.AS1 (à la 1re session) et les épreuves écrites de « mineure santé » (voire suivant son classement, passe et réussit les épreuves orales) : il entre en 2e année des études de santé
2. L'étudiant valide son année de L1 (acquisition de 60 crédits européens ECTS), mais n'est pas admis en 2e année des études de santé. Il peut alors :
 - soit retenter sa 2de et dernière chance en L.AS2 ou LAS3
 - soit opter pour un des autres parcours de personnalisation proposés par la licence et s'ouvrir à un autre projet
3. L'étudiant ne valide pas son année de licence : le **redoublement en L.AS1 n'étant pas possible**, il doit donc recommencer sa L1 (ou aller dans une autre licence) avec un **parcours de personnalisation autre que santé**.



Zoom sur ... Les L.AS 2 et L.AS3

- **Toutes les licences de l'université de Lorraine**, à l'exception de la licence LEA, proposent un parcours de personnalisation santé en 2e ou 3e année (LAS2 et LAS3). Pas de capacité d'accueil.
- **Pas de capacité d'accueil**, sauf en LAS2 et LAS3 Sciences pour la santé, où l'accès se fait après examen de dossier (sur e-candidat, à partir de mi-mars)

À qui s'adressent-elles ?

- **Aux étudiants qui souhaitent tenter leur 2de chance** d'intégrer une filière de santé après une 1re tentative en PASS ou en LAS
- **Aux étudiants de L2 ou de L3 désireux de bifurquer** vers des études de santé

L'autre voie : le PASS

Parcours d'accès spécifique santé

- Formation **sur une seule année**
- **Dès le S2, choix de la (ou des) filière(s)** de santé visée(s)
- **Axée essentiellement sur l'admission en 2e année** d'études de santé
- **UE mineure d'ouverture** au choix, favorisant une poursuite d'études en L2 :
 - Chimie
 - Droit
 - Économie
 - Informatique
 - Physique
 - Sciences pour la santé
 - STAPS
 - Sciences de la vie

Pratique

- **Admission**
www.parcoursup.gouv.fr
- **Une question sur les L.AS1 ?**
pass-las-contact@univ-lorraine.fr
- **Une question sur le PASS ?**
pass-contact@univ-lorraine.fr

i **Infos LAS / PASS**
u2l.fr/acces-sante



u2l.fr/inscriptions